

SANTÉ & ALIMENTATION | PMA | NEWS  
Publié le 20 septembre 2021, 10:25. Modifié le 20 septembre 2021, 17:29.



## «Quand j'ovulerai, nous aurons 36 heures pour rejoindre le Danemark»

par [Lorène Mesot](#)



Image d'illustration. Gâteau de mariage avec la silhouette de deux femmes, en août 2021 dans le canton de Zurich. | Keystone / Gaëtan Bally

Dans quelques jours, Clara\* et Emma\* s'envoleront pour le Danemark. Si tout se passe comme elles l'espèrent, quand elles remonteront dans l'avion, Emma sera enceinte. Les deux femmes s'aiment mais en Suisse, elles ne peuvent pas (encore?) bénéficier de la procréation médicalement assistée. Alors elles se sont tournées vers d'autres législations. Un processus long et fastidieux, où la bienveillance n'est pas toujours la norme.

**Pourquoi on leur donne la parole.** Dimanche 26 septembre, la population suisse se prononcera sur le mariage pour tous, soit l'accès au mariage civil pour les couples de même sexe. A la clé, aussi, l'accès au don de sperme pour les couples lesbiens. Derrière la votation, ce sont des destins familiaux, comme celui d'Emma et Clara, qui se jouent.

**Un projet sur 18 ans.** Emma et Clara se connaissent depuis l'adolescence et se sont mises en couple il y a un peu plus d'une année. Très vite, il a été question de parentalité. «Nous avons toutes les deux passé 30 ans et savions que les démarches pouvaient prendre du temps, alors nous avons été directes l'une avec l'autre», raconte Clara.

Le projet fait rapidement son chemin. D'un commun accord, elles décident que c'est Emma qui portera l'enfant, cette dernière ayant toujours souhaité vivre une grossesse. En mars, le couple propose à un ami proche de faire don de son sperme. Après avoir accepté,

ce dernier laisse finalement le dossier traîner pendant plusieurs mois pour des raisons familiales. Le couple décide alors de se tourner vers l'étranger, conscient que la législation suisse ne leur offre aucune possibilité.

**Lire aussi:** [Ce que le mariage pour tous changerait à l'accès à la PMA](#)

Avec l'appui de leur gynécologue, «une femme super et très ouverte», les compagnes passent en revue les législations des pays où le don de sperme est ouvert aux couples lesbiens. «Ça a été le début de la galère», résume Clara. «Nous connaissons une dizaine de couples de mamans, chacun a un parcours différent. Il y a la question de la commande du sperme, de l'anonymat du donneur, du choix du donneur,...» Emma complète:

«En tant que couple de femmes, avoir un enfant demande de nous projeter beaucoup plus, j'imagine, que si nous étions un couple hétérosexuel. On s'est demandé notamment comment et quand on expliquera à notre enfant sa conception et comment faire pour que chaque mère garde des droits en cas de séparation.

Nous voulions dès le départ que notre enfant puisse connaître son origine s'il le souhaitait. C'est pour cette raison que notre choix s'est arrêté sur le Danemark. Et parce que, dans ce pays, le suivi des couples homosexuels se fait de longue date. Nous avons confiance en la qualité de la procédure.»

**Casse-tête dano-suisse.** Au départ, le couple croit pouvoir se faire livrer du sperme en Suisse depuis le Danemark. La procédure existe et implique que le couple soit suivi dans une clinique spécialisée et non par un gynécologue en cabinet privé. «On y a cru jusqu'au bout mais, quelques jours avant l'envoi, on a reçu un mail nous informant que la licence d'importation n'était valable que pour les couples hétérosexuels mariés», se souvient Clara, non sans amertume.

C'est décidé, le couple se rendra donc au Danemark pour obtenir du sperme. «Il a fallu envoyer une batterie d'examens par email avec, à chaque fois, des problèmes d'équivalence entre les standards suisses et danois. On a dû se balader de cliniques en cabinets dans tout le canton de Genève», poursuit Clara.

«Le suivi du dossier se fait au Danemark, mais les examens ont tous été réalisés en Suisse. On s'est rendu compte à quel point le système n'est pas fait pour les couples comme nous. Parfois, je n'étais même pas autorisée à accompagner Emma lors de l'examen, alors que j'expliquais que j'étais sa compagne!

Et les tests doivent se faire à certains moments précis du cycle. Il y a eu des couacs. On nous envoyait quelque part et en fait, ce n'était pas possible de faire le bon test le jour prévu par manque de personnel ou de matériel, ce qui bloquait toute la suite de la procédure.»

Une fois les résultats d'examens enfin réunis, le couple passe un entretien vidéo avec un gynécologue de la clinique danoise lors duquel les différentes modalités de procréation sont discutées. Le médecin oriente le couple vers une FIV, une fécondation in vitro.

Emma doit ensuite repasser des tests qui permettent d'établir le calendrier de son cycle menstruel. Finalement, le couple obtient une ordonnance pour un traitement hormonal de stimulation ovarienne. Mais arrivées à la pharmacie pour retirer le médicament, les deux femmes reçoivent un accueil glacial, regrette Clara:

«Il n'y a pas beaucoup de gens contre qui je suis vraiment fâchée sur cette planète, mais alors ces pharmaciennes... On se doutait que ça risquait d'être un peu compliqué car l'ordonnance était étrangère, mais bon, c'est de l'anglais pas des hiéroglyphes!»

Emma poursuit: «La première pharmacienne a pris le bout de papier avant de lâcher: "ha non, moi je ne m'occupe pas de ça". Sa collègue a regardé la prescription, a totalement ignoré Clara et m'a dit qu'elle ne comprenait rien. Elle a commencé à poser des questions, de manière très intrusive. Je me suis sentie jugée, il y avait le sous-entendu "moi, je ne participe pas à ça". Dans ces moments-là, on ressent un profond sentiment d'injustice. On s'est senties criminelles dans notre propre pays.»

Troublé, le couple ressort de la pharmacie sans le traitement et décide de se rendre dans une autre officine.

«Là, les pharmaciens ont été super. Ils ont commandé les médicaments et nous ont dit de repasser en matinée, qu'il y aurait moins de clients et qu'ils pourraient nous expliquer toute la procédure tranquillement», intervient Clara.

«Heureusement, nous n'avons jamais baissé les bras», renchérit Emma.

«A chaque fois, nous nous sommes soutenues. De toute façon, même si nous étions abattues, l'envie est tellement profonde que nous ne pouvions pas abandonner. Et nos familles sont un soutien précieux. Au début, nous ne savions pas comment leur annoncer, finalement elles ont été géniales!»

**Une fenêtre de 36 heures.** Aujourd'hui, Emma et Clara touchent au but. «Lorsque je rentrerai en phase d'ovulation, nous aurons 36 heures pour rejoindre le Danemark et réaliser la ponction de mes ovocytes», explique Emma. Un voyage difficile à organiser avec précision, car il ne peut être programmé au jour près, détaille le couple. «On pense que ça sera dans une dizaine de jours. C'est un facteur de stress important, car nous avons choisi de ne pas informer nos employeurs de la situation, nous espérons obtenir un certificat médical.»

Emma, qui travaille dans le social, estime que son employeur aurait été compréhensif, mais ne souhaitait pas partager cette partie de sa vie intime. «Je ne me vois pas, dans quelques semaines, répondre à mes collègues qui me demanderont si ça a marché», explique-t-elle. Quant à Clara qui travaille pour l'Etat, elle ne peut «tout simplement pas aller raconter ça à (son) travail, c'est inimaginable».

**Des milliers d'euros mais aucune certitude.** Pour les couples lesbiens suisses, le choix de la parentalité est aussi un investissement financier important. Emma et Clara estiment que leur première tentative de FIV leur coûtera plus de 8000 euros, une somme qu'elles

puisent dans leurs économies. Dans le calcul est inclus: 1000 euros pour les médicaments, 2000 euros pour le don de sperme, 1000 euros pour les examens et les rendez-vous et 3800 euros pour la FIV. Ajoutés à cela, les billets d'avion et le logement sur place, puisqu'elles devront rester environ une semaine au Danemark.

«Il y avait un pack pour trois FIV à 8000 euros, mais nous prenons le pari, avec les résultats gynécologiques d'Emma, qu'une seule FIV peut fonctionner», explique Clara.

**Une lettre pour 23 chromosomes.** Pour l'attribution du donneur, les femmes avaient deux options:

- Laisser la clinique choisir le donneur en fonction des caractéristiques physiques de l'autre parent, comme cela se fait en Suisse pour les couples mariés.
- Choisir elles-mêmes, sur la base de photos, d'informations (formation, nationalité, âge, etc.) et d'une lettre rédigée par le donneur au sujet de ses motivations pour le don.

C'est cette dernière option qui les a séduites. Emma:

«Psychologiquement, ça me rassure de savoir à quoi ressemble le géniteur, ça me paraissait fou d'être enceinte d'un total inconnu. Et puis, nous aimions l'idée de pouvoir connaître les motivations de la personne.»

C'est d'ailleurs en lisant une des lettres de donneurs que les deux femmes ont arrêté leur choix, sur un père de famille d'une quarantaine d'années. «Il y avait beaucoup d'étudiants parmi les candidats. Nous nous sommes dit qu'en se tournant vers lui, le choix était peut-être plus mûr, qu'il y avait moins de chance qu'il refuse de rencontrer l'enfant à sa majorité», résume Emma.

**Une Suisse qui change (lentement).** Si les deux femmes n'ont pas voulu attendre la votation du 26 septembre pour obtenir un don de sperme, c'est notamment parce qu'elles ne connaissaient pas les délais nécessaires à l'entrée en vigueur du changement de loi. Pourtant, «en Suisse, tout aurait été plus simple. Moins de stress, de coûts et d'ascenseur émotionnel», dit Emma, qui préfère néanmoins «l'avoir fait au Danemark avec des professionnels qui traitent les couples hétéro et homo de façon égalitaires, qu'en Suisse avec des médecins qui le font un peu à contre cœur».

Les deux femmes attendent beaucoup de cette votation et considèrent que le résultat sera très important pour leur futur enfant. «Peut-être que grâce à la votation, son modèle familial sera vraiment reconnu. Qu'il ne risquera plus de recevoir un traitement différencié comme c'est le cas aujourd'hui pour les enfants des familles arc-en-ciel», espèrent-elles.

«Il y a vingt ans, on découvrait notre homosexualité en allant feuilleter un livre en cachette à la bibliothèque. Aujourd'hui, tant a changé. La question de la parentalité va progresser, c'est sûr. Ce que je n'arrive pas à comprendre, c'est pourquoi on dérange autant? On ne fait de mal à personne... Ce projet de maternité, il ne regarde que nous.

Pourquoi les gens se sentent le droit d'affirmer que nous ne serions pas des bons parents?» conclut Emma.

*\*Prénoms d'emprunt*

PMA    Mariage Pour Tous    Don De Sperme    Homosexualité

---